

## Décision DG-2026-21 relative à la composition du Comité local de sélection MCF VT catégorie 1 – phase Concours

### LE DIRECTEUR

Vu le code de l'Education notamment ses articles L. 952-6 et L. 952-6-1 ;  
 Vu le décret n°2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture ;  
 Vu l'arrêté du 2 novembre 2018 fixant les modalités d'organisation et de fonctionnement des comités de sélection chargés du recrutement des professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture ;  
 Vu l'arrêté du 3 janvier 2020 relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des ensa ;  
 Vu l'avis n°2026/CPS-restreint/025 du Conseil Pédagogique et Scientifique siégeant en formation restreinte le 10 mars 2026 fixant la composition nominative des comités de sélection ;  
 Vu le règlement intérieur du comité de sélection de l'ensa Nantes pour le poste de Maître de Conférences du champ disciplinaire Ville et territoires (VT) en catégorie 1,

### DECIDE

**Article 1<sup>er</sup>** : La composition numérique du comité de sélection constitué pour le recrutement d'un Maître de Conférences dans la discipline VT est fixée à 11 membres.

**Article 2** : La composition nominative du comité de sélection chargé du recrutement du Maître de Conférences est fixée comme suit :

<b>ENSA NANTES</b>	
Référence de la fiche de poste : 2025-2129585 - Maître de Conférences des ENSA, catégorie 1	
Discipline : VT	

<b>Membres appartenant à l'ensa Nantes</b>				
N° Ordre	Civilité	Nom	Prénom	Discipline
1	M	HANNA	Chérif	VT
2	Mme	BOSSÉ	Anne	VT
3	M	LIOTTA	Salvator-John	STA
<b>Membres extérieurs à l'ensa Nantes</b>				
4	Mme	KANELLOPOULOU	Dimitra	VT
5	Mme	PARVU	Sandra	VT
6	Mme	LAFON	Jeanne	ATR
7	Mme	ROBERT	Morgane	VT
8	M	LAJARGE	Romain	SHSA
9	M	BERTRAND	Frédéric	VT
10	M	CHAVARDES	Benjamin	TPCAU
11	Mme	LÉGER-SMITH	Anaïs	VT

**Article 3 :** Madame Dimitra KANELLOPOULOU, Maîtresse de Conférences à l'ENSA Paris-Malaquais, est désignée en qualité de Présidente de ce comité de sélection.

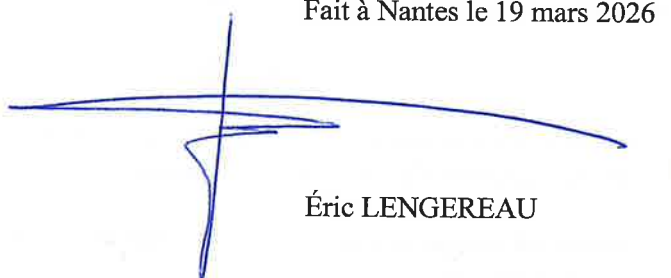
**Article 4 :** Madame Sandra PARVU, Maîtresse de Conférences à l'ensa de Paris Val-de-Seine, est désignée en qualité de Vice-Présidente/suppléante à la présidence, de ce comité de sélection.

**Article 5 :** Monsieur Chérif HANNA, Maître de Conférences à l'ensa Nantes, est désigné en qualité de référent interne de ce comité de sélection.

**Article 6 :** Le comité de sélection MCF VT fonctionne pour la durée de la campagne de recrutement 2026, pour le poste référencé à l'article 2. Après avoir délibéré sur les candidatures et déterminé la liste des candidats retenus, il est mis fin au comité de sélection.

**Article 7 :** Les services administratifs de l'ensa Nantes sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Nantes le 19 mars 2026



Éric LENGEREAU